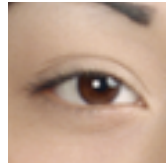


## Le MEDEF proche de VOUS



# Focus sur... l'égalité des chances

*Lutter contre les discriminations raciales à l'embauche puis dans l'entreprise est une priorité pour Laurence Parisot. Sur le terrain, le MEDEF Paris a déjà commencé à agir en privilégiant les partenariats.*

»» Le CV anonyme s'impose en France. Même si, pour l'instant, il semble réservé aux grandes entreprises qui ont les moyens de le mettre en place, c'est plutôt bien ! On ne peut ni ne doit cependant s'en contenter. Il faut travailler en amont et favoriser tous les partenariats possibles pour sensibiliser et former tous les acteurs de la vie de l'entreprise.

### L'affaire de tous

C'est ce que le MEDEF Paris entend faire par exemple avec l'opération « Objectif stages » en s'associant au Rectorat de Paris pour aider les jeunes des quartiers difficiles à trouver un premier stage en entreprise. C'est également le but du

**« Tous ensemble contre les discriminations raciales »**

MEDEF Paris en unissant ses forces à celles de la CFDT Paris, de la Ville de Paris et d'Algora Formation Ouverte et Réseaux dans le cadre du projet européen Equal « Action et Vigilance ». Fort du dialogue social territorial, ce projet bénéficie des approches et expériences complémentaires des partenaires mais s'appuie aussi sur des actions européennes très différentes, comme celle menée dans les prisons britanniques.

Qu'on ne s'y trompe pas. Tous les acteurs de la vie de l'entreprise et du territoire parisien sont concernés par cette lutte. « Action et Vigilance » s'adresse donc aux dirigeants et cadres dirigeants des

entreprises parisiennes (tout particulièrement les TPE et PME) tout autant qu'aux représentants des syndicats et aux élus du personnel, qu'aux directions et agents de la Ville de Paris ou qu'aux conseillers prud'hommes de Paris.

### Sensibiliser, prévenir et former

A partir d'un diagnostic commun, les partenaires d'« Action et Vigilance » créent et développent actuellement des actions de sensibilisation, de prévention et de formation contre les discriminations raciales. L'objectif est triple : les prévenir au moment de l'embauche, les éviter au cours du contrat de travail et les empêcher au moment où l'on se sépare.

Prochainement, vous aurez ainsi accès à un dispositif de prévention (notamment grâce à un site internet dédié), à des outils simples de pré-diagnostic et de diagnostic mais aussi à une formation pratique à distance. Un bel exemple d'union territoriale qui prouve que les différences peuvent démultiplier les forces !

■ Marie-Sophie Claverie

Contact  
Patricia Valencourt  
[pvalencourt@medefparis.fr](mailto:pvalencourt@medefparis.fr)

